



Le numérique

Page 2



Projet Kleinwitz

Page 3



Travaux

Page 4

Congés scolaires 2010 - 2011

- Toussaint : du 23 oct. au 4 nov.
- Noël : du 18 déc. au 3 jan.
- Hiver : du 26 fév. au 14 mar.
- Printemps : du 23 avr. au 9 mai.
- Été : du 2 jui. au 5 sep.

Départ en vacances après la classe. Reprise des cours le matin des jours indiqués

Vie scolaire - Rentrée 2010

Le 2 septembre dernier, ce sont 183 enfants – 109 en Élémentaire et 74 en Maternelle - qui ont effectué leur rentrée dans les meilleures conditions possibles.

Cette année, nous accueillons de nouveaux enseignants :

- Mme GIULIANI qui prend en charge la classe de CP.
- Mme KOCH qui enseigne à mi-temps en classe de CM2.
- Mme QUINTEN, professeur allemande, sur le poste O.F.A.J. (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse) en remplacement de Mme Claudia KAWANDT.

Concernant l'équipement et les bâtiments, en dehors des petits travaux de maintenance, il est à noter que le bureau de la directrice a été repeint et du nouveau mobilier pour la salle de CP a été acheté. Ainsi, toutes les salles de classes sont désormais équipées de mobilier récent et ergonomiquement adapté aux élèves.

Concernant la cantine scolaire, qui voit ses effectifs augmenter, plusieurs nouveautés sont à noter :

- la Commune met à disposition un personnel d'encadrement supplémentaire.
- le paiement s'effectuera désormais en mairie uniquement le lundi matin de 8h30 à 11h00. Par contre, les tickets peuvent être commandés et réglés par chèque en utilisant un bulletin de réservation téléchargeable sur le site de la commune ou à disposition en mairie, le tout devant être déposé dans la boîte aux lettres CANTINE de l'école.
- par ailleurs, suite à un changement de fonctionnement imposé par notre fournisseur, les tickets *cantine* devront être déposés 48 heures à l'avance (lundi pour le déjeuner du jeudi, mardi pour le déjeuner du vendredi, jeudi pour le déjeuner du lundi et vendredi pour le déjeuner du mardi).



Vie scolaire - Projet Trilingua

Depuis le 1^{er} septembre 2010, la Commune de Spicheren a fait entrer son école biculturelle dans le dispositif Trilingua, soutenu par le Conseil Général de la Moselle et la Communauté Européenne.

Cela se traduit concrètement par :

- la reconduction de Mlle Andrea FRANZEN comme *Kinderehrer* pour le cycle 1 (maternelle).

.../...

SOMMAIRE

- | | |
|---|--|
| <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rentrée 2010 • Projet Trilingua | <p>3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet Kleinwitz • Nouveau curé • Modification du P.L.U. • Règlement du P.L.U. • Prochaines manifestations |
| <p>2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Estivales 2010 • Civisme : rappel • Organisation pédagogique • Le numérique sur le câble | <p>4</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etat des travaux • Battues de chasse • Nouveaux ateliers municipaux |

SPICHEREN en CHIFFRES : 406,9

C'est la densité d'habitants au km² à Spicheren (la densité de population nationale est de 112).

- l'embauche par la Commune de Mlle Arlette BIEGEL sur un poste d'assistante de langue F.L.E. (Français Langue Etrangère), cofinancé sur la base d'un SMIC à hauteur de 20 % par le Conseil Général et de 50 % par l'Union Européenne.

Mlle Arlette BIEGEL est affectée au service scolaire et périscolaire de la commune de Sankt Ingbert, qui est notre partenaire pour le projet Trilingua. En retour, la commune de Sankt Ingbert met à notre disposition Mlle Dörte HEIDRICH, principalement affectée au cycle 2, et qui participera également à l'encadrement des enfants au restaurant scolaire.

Les effets collatéraux d'un tel projet sont évidemment un rapprochement et des échanges prévus avec l'école de Sankt Ingbert ainsi que le maintien pour notre école du poste d'enseignante allemande mis à disposition par l'Education Nationale.

Vie scolaire - Organisation pédagogique

Ecole biculturelle : 183 élèves

Directrice : Mme Aline PFEIFFER

Assistante de direction : Mme KLEIN

• **Classes maternelles : 74 élèves**

Educatrice allemande : Mlle Andrea FRANZEN

- Mme Stéphanie CLOSEN – GOFFINET :

24 petits

ATSEM : Mme Véréne CHOCHOY

- Mlle Patricia DOMITAR : **26 moyens**

ATSEM : Mme Lucette KULPMANN

- Mlle Carine GRUN : **24 grands**

ATSEM : Mme Maryline LAUER

• **Classes élémentaires : 109 élèves**

- Mme GIULIANI : **28 CP**

- Mme Anne Elisabeth PROUVOST : **23 CE1**

- M. Philippe MONFORT : **21 CE2**

- M. Hubert SCHILD : **23 CM1**

- Mme Martine RIEDEL (mi-temps) et Mme Koch (mi-temps) : **14 CM2**

- Enseignante allemande : Mme Quinten

Religion : M. l'abbé Mathieu BALTZER et Mmes Chantal GREGOR et Danièle STEBACH.

Loisirs - Estivales 2010

En 2010, pour la 20ème année consécutive, les 4 semaines d'estivales proposées à notre jeunesse ont été un grand succès.

Par rapport aux années précédentes, la fréquentation est légèrement en baisse : une moyenne de 78 enfants par semaine.

Les activités 2010 : tennis de table, badminton, piscine, boxe-thai, base-ball, vtt, pêche, canoë, quilles, tir à l'arc, tennis, bibliothèque, stage musique, rugby.

Les sorties: Tépacap à Bitche, Walygator, Multiplexe à Freyning-Merlebach.

Une soirée disco et pour les ados

une soirée « grillades » ont été organisées. Un spectacle a également été présenté lors des festivités du 13 juillet.

Merci à l'ensemble des animateurs et à leur responsable David Bello qui ont organisé et animé ces quatre semaines.

Civisme - Rappel

- Il est du devoir de chaque citoyen de balayer, désherber et nettoyer régulièrement les abords de sa propriété (trottoir et rigole), **qu'elle soit bâtie ou non bâtie.**

- Les piétons remercient les **propriétaires de chien** de veiller à ce que leur ami à quatre pattes ne fasse pas ses besoins sur les trottoirs.

Par ces gestes simples, nous contribuerons à l'embellissement et la mise en valeur de notre commune

Vie communale - Le numérique sur le réseau câblé

Depuis le temps qu'on en parle, la T.N.T. (Télévision Numérique Terrestre) est enfin opérationnelle ! La Régie de Télédistribution de Spicheren se félicite du bon déroulement de la transition entre l'ancien système analogique et le numérique.



Cette opération a eu lieu dans la matinée du 29 septembre 2010.

Il en a coûté près de 39 200 € T.T.C. à la Régie pour réaliser toutes les modifications nécessaires à cette mutation.

Urbanisme - **Projet du lotissement de la Kleinwitz**

Au cours de la séance du 29 septembre 2010, le Conseil Municipal, a émis à l'unanimité, un avis favorable à la création de l'A.F.U.A. (Association Foncière Urbaine Autorisée) de la KLEINWITZ.

La procédure d'A.F.U.A. comporte essentiellement les deux grandes phases suivantes :

1. La phase de création, d'une durée approximative de 6 mois, qui comprend la rédaction et l'approbation des statuts, du plan parcellaire et du plan d'aménagement des équipements publics. Un arrêté préfectoral de création et d'autorisation est alors pris afin d'engager la deuxième phase.
2. La phase de remembrement, également d'une durée de 6 mois, au cours de laquelle le dossier de remembrement est vérifié par les services de la Préfecture. Après l'enquête publique, le Préfet signe un arrêté de remembrement qui prononce le transfert définitif des droits de propriété.



Vie paroissiale

Nouveau curé

Depuis le dimanche 5 septembre, la paroisse de Spicheren a un nouveau curé en la personne de M. l'abbé Mathieu Baltzer.

Il est joignable au presbytère au 03.87.85.08.68. et reçoit sur rendez-vous.



Permanences de l'E.A.P. (Equipe d'Animation Pastorale):

- lundi de 14h30 à 15h30
- mercredi de 11h00 à 12h00
- samedi de 10h à 11h

Les travaux d'équipements publics pourront alors démarrer. Après la réalisation de ces équipements, les premiers permis de construire pourront être accordés, approximativement au printemps 2012. Les personnes intéressées par l'acquisition d'un terrain à bâtir dans le lotissement de la KLEINWITZ peuvent dès à présent se faire connaître en Mairie.

Les travaux d'équipements publics pourront alors démarrer.

Après la réalisation de ces équipements, les premiers permis de construire pourront être accordés, approximativement au printemps 2012.

Les personnes intéressées par l'acquisition d'un terrain à bâtir dans le lotissement de la KLEINWITZ peuvent dès à présent se faire connaître en Mairie.

Urbanisme - **Révision simplifiée du P.L.U.**

Le projet de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) a été approuvé par le Conseil Municipal le 18 août 2010. La parcelle cadastrée section 9 n° 163 (la Lettkaul) est classée en sous-zone Nc destinée à l'implantation des ateliers municipaux ainsi qu'à l'entrepôt de matériaux. Elle ne peut être utilisée que pour les besoins exclusifs de la commune.

Urbanisme - **Modification du règlement du P.L.U.**

L'avis favorable du commissaire enquêteur en charge de l'enquête publique, sur le projet de modification du règlement du Plan Local d'Urbanisme est parvenu en mairie le 27 septembre 2010.

Les résultats de cette enquête publique, après avoir été portés à la connaissance des élus, seront présentés au prochain Conseil Municipal pour approbation de la modification. A partir de cette date, le règlement sera consultable en mairie.

Loisirs - **Prochaines manifestations**

- *Samedi 30 octobre 2010* : bal folk organisé par Restons Simples
- *Jeudi 18 novembre 2010* : Beaujolais nouveau du Bon Accueil
- *Samedi 27 Novembre 2010* : marché de Noël organisé par l'APES
- *Dimanche 28 novembre 2010* : salon des gourmandises organisé par le C.P.N.
- *Jeudi 16 décembre 2010* : fête de Noël du Bon Accueil
- *Dimanche 2 janvier 2011* : tournoi de ping-pong, tout le village joue au Ping
- *Vendredi 7 janvier 2011* : cérémonie des vœux du Maire
- *Samedi 15 et dimanche 16 janvier 2011* : tournoi de foot de l'U.S.S.
- *Samedi 29 et dimanche 30 janvier 2011* : tournoi de foot de l'U.S.S.
- *Jeudi 3 février 2011* : cochonnailles du Bon Accueil
- *Samedi 19 et dimanche 20 février 2011* : carnaval de l'U.S.S.
- *Jeudi 3 mars 2011* : carnaval du Bon Accueil



HORAIRE DE LA DECHETERIE

Lundi :
14h - 17h

Mardi :
13h - 17h

**Mercredi - jeudi -
vendredi - samedi :**
9h - 12h et 13h - 17h

Travaux - Etat des travaux

- **Rénovation de la partie arrière de la salle polyvalente** : Les travaux démarrés début septembre sont en cours d'achèvement. L'objectif principal du projet, mené en étroite collaboration avec, entre autres, le C.I.A., le C.S.N. et Sports et Loisirs, est de mettre les locaux aux normes de salubrité exigées par la réglementation en vigueur. Cela permettra également au C.S.N. de bénéficier à l'avenir d'un local-club. Les travaux, dont le coût prévisionnel est de 80 000 € T.T.C., ont été confiés à des entreprises locales. Ils sont suivis par l'équipe municipale et validés par un bureau de contrôle.
- **Vidéo protection** : C'est l'entreprise Intégrasys, qui s'est vu attribuer le marché d'installation du système dit de vidéo protection. C'est ainsi qu'aujourd'hui un groupe de caméras, programmable à souhait, efficace en nocturne, couvre l'ensemble de la place de la Charente et ses abords. Une autre installation couvre quant à elle le secteur de l'église et du foyer Saint Laurent. Le système, dont le coût total est de 38 131,42 € T.T.C., permettra lors d'évènements d'incivilités, tels que dégradations, vols, ... d'aider les services compétents dans leurs recherches de responsabilités. Le tout est règlementé par un arrêté préfectoral.
- **Rénovation de la toiture du club-house des boulistes** : Inscrits au budget 2010, les travaux de rajout d'une toiture de type bac acier sur l'ancienne toiture plate et non étanche du club-house de la Pétanque Brémoise sont achevés. Confiée à l'entreprise FM Toiture d'Alsting pour un coût de 9 659,79 € T.T.C., la rénovation permettra à ce grand club de disposer enfin de locaux étanches à la pluie. Par ailleurs, le Service Technique a refait entièrement les circuits électriques de ces locaux.

Chasse

Dates des battues

Lot n° 1 : au Nord de la ligne
rue d'Alsting - rue des
Hauteurs :

06 novembre - 04 décembre

Lot n°2 : au Sud de la ligne
rue d'Alsting - rue des
Hauteurs :

13 novembre - 18 décembre

- **Cinémomètres** : deux indicateurs de vitesse (et non des radars) ont été installés au village pour un coût de 7 252,52 € T.T.C. : le premier sur les Hauteurs en venant de l'Allemagne et le deuxième rue d'Alsting. Outil pédagogique et de sensibilisation, ces panneaux peuvent être déplacés à souhait sur tout mât d'éclairage public.

- **Climatisation de la salle des associations** : ce dispositif a été installé par les établissements Houllé de Sarreguemines pour un coût de 10 764 € T.T.C. et permettra de réguler, lors de fortes chaleurs, la température dans la salle et dans la cuisine.



Travaux - Nouveaux ateliers municipaux

Après quelques débats, certes nécessaires, sur le bien-fondé de la position géographique du futur bâtiment, et la nécessaire révision simplifiée du P.L.U., le permis de construire des futurs ateliers municipaux de Spicheren est accordé. Aussi, l'équipe municipale est heureuse de vous annoncer que le chantier a démarré.

Prévu pour 6 mois pour un coût prévisionnel de 650 000 € HT, le projet, décliné en 16 lots attribués pour certains à des entreprises locales, permettra au terme de sa réalisation de répondre pour l'essentiel à trois objectifs :

1. Installer le personnel des Services Techniques dans des locaux spacieux, extensibles mais surtout salubres et conformes aux normes actuelles de la législation du travail.

2. Après le déménagement des services techniques prévu au printemps 2011, dégager des espaces qui permettront au corps local des sapeurs-pompiers de rester la caserne de référence du Plateau.

3. Valoriser enfin le site de l'ancienne décharge de la *Lettkaul*, qui après de bons et loyaux services rendus à la population, sera enfin réhabilité dans un esprit de développement durable.



Ont participé à la réalisation de ce bulletin :

Jérôme GREFF - Christiane HAMANN -
Christine WEITER - Paul BALANDRAS -
Thierry BOUR - Eugène BOUSCH - Jean
JUNG - Jean-Nicolas JUNG - Arsène
KIEHL - Frédéric KLEIN - Jean-Claude
KLER - Stéphane KNOLL - Clément
METZINGER - Yves OBERTIN - Alain
PISTER - Alain WEISLINGER - Jean-
Claude WOLFF

Imprimé par nos soins - octobre 2010

Mairie de Spicheren
61 place de la Charente
57350 Spicheren
Tél : 03 87 85 31 01

E-mail : mairie-spicheren@wanadoo.fr